

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 03/06/2015	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01115P0090

### 1. Intitulé du projet

« Lot N5 de la ZAC Clichy-Batignolles », 75017 Paris

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNC ICADE Promotion Tertiaire

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

SEBTI Nicolas - Directeur des opérations

RCS / SIRET

4 4 0 2 3 3 6 8 2

Forme juridique

Société en nom collectif

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°36 : Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale	Le projet porte sur la réalisation d'un immeuble de bureaux de 11 000 m <sup>2</sup> de surface de plancher.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le lot N5 consiste en la construction d'un immeuble de bureaux en R+6 et R+8.

Il s'inscrit dans une emprise foncière de 3 197,50 m<sup>2</sup> et est desservi par le boulevard Berthier.

Le projet comporte 7 demi-niveaux de parking. Ce parking est accessible à partir du boulevard Berthier, à l'équivalent du niveau -2 par rapport à celui de la rue Rostropovitch.

Le projet comporte un rez-de-chaussée de plain pied avec la rue Rostropovitch (hall d'entrée, accueil, concierge, poste de sécurité, salles de réunion, café, local vélos), puis 6 à 8 étages à usage exclusif de bureaux. Le projet prévoit également des terrasses et toitures pour partie végétalisées et équipées de panneaux photovoltaïques.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le programme de travaux de la ZAC Batignolles, située dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Il participe aux objectifs de requalification d'un territoire longtemps dédié aux activités ferroviaires et logistiques.

Le projet répond aux exigences environnementales fixées par la ville et l'aménageur sur la ZAC Clichy-Batignolles, particulièrement volontaires en termes de maîtrise des consommations électriques, d'utilisation des énergies renouvelables d'origine locale, de gestion de l'eau et de préservation de la biodiversité.

En parallèle le projet vise l'obtention des certifications environnementales suivantes :

- Certification HQE – Bâtiments tertiaires niveau « Excellent »
- BREEAM International niveau « Excellent »

De plus le projet est soumis à la RT2012 et vise le label énergétique Effinergie +.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Durée du chantier : 24 mois.
- Organisation du chantier : Le chantier du projet se déroule à l'intérieur de la ZAC, sur des emprises aménagées, afin de limiter les nuisances pour les riverains (voies de chantier aménagées à l'intérieur de la ZAC, plan de circulation visant à limiter les impacts des flux liés aux chantiers sur les voiries existantes).
- Coordination générale : Afin de gérer la simultanéité des chantiers menés par des maîtres d'ouvrage différents, sur un même secteur, la Ville de Paris et l'aménageur ont mis en place un dispositif de coordination et de pilotage général à l'échelle de la ZAC (sécurité générale, gestion des emprises de chantier, principes d'approvisionnement et circulations).
- Chantiers à faibles nuisances : Une charte spécifique à la ZAC Clichy Batignolles «Charte des chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy-Batignolles» a été établie par la Ville de Paris et l'aménageur (cf. annexe 7).

Cette charte vise à préserver la qualité de vie et la sécurité des riverains, en minimisant l'impact des chantiers sur l'environnement et en permettant le développement de l'insertion par l'emploi pour les personnes les plus fragiles.

Les travaux seront réalisés dans le respect des exigences fixées par la «Charte des chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy-Batignolles».

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment accueillera des bureaux destinés à être loués et/ou vendus à un ou des preneurs. Plusieurs dispositions sont mises en œuvre afin de maîtriser les impacts du projet sur l'environnement dans sa phase exploitation :

\_ Transports: Bonne desserte en transports en commun, notamment grâce au métro et RER (station Porte de Clichy desservie par le RER C et les lignes de métro 13 et 14 dont le prolongement jusqu'au site est en cours), au train (Transilien J et L à la station Pont Cardinet), tramway T3b dont le prolongement jusqu'au site est en cours, bus.

Le secteur comportera des pistes cyclables prévues dans le cadre de la ZAC. Un parc de stationnements pour vélos est prévu au rez-de-chaussée pour les usagers du bâtiment.

Un parking automobile accessible directement depuis le boulevard Bertier est prévu en sous-sol, d'une capacité de 250 emplacements publics, 37 emplacements pour l'immeuble de bureau et une aire de livraison interne.

\_ Performance énergétique: Le label Effinergie + est visé, garantissant une réduction de 40% des consommations énergétiques par rapport à la réglementation thermique RT2012. Cette performance est permise en premier lieu par la sobriété du bâtiment (conception bioclimatique), l'absence de climatisation traditionnelle, et une production photovoltaïque.

\_ Végétalisation de la parcelle: La création d'espaces verts extérieurs, de toitures végétalisées et de jardins d'hiver permet de lutter contre l'îlot de chaleur urbain, de réduire le volume d'eaux pluviales rejetées, et de réintroduire de la biodiversité sur le site.

\_ Gestion des déchets: Une collecte standard des déchets est prévue, et des mesures conservatoires seront prises pour permettre le raccordement du bâtiment au réseau de collecte pneumatique développé dans le cadre de la ZAC.

- Confort acoustique et protection aux vibrations : le projet vérifiera les exigences des certifications environnementales HQE et BREEAM qui vont au delà des seuils acoustiques réglementaires

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures administratives suivantes :

- Dossier de Permis de construire,
- Dossier de demande d'agrément bureaux.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

La présente demande d'étude au cas par cas est réalisée dans le cadre de la demande du permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelle de	3 197,50 m <sup>2</sup>
Surface de plancher de bureaux	11 000 m <sup>2</sup>
Hauteur hors tout	36 m
Dimensions en plan	25 m puis 18 m par 85 m environ

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

« Lot N5 de la ZAC Clichy-Batignolles »  
52 Boulevard Berthier  
75017 Paris

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 48 ° 89 ' 24 " 31 Lat. 2 ° 30 ' 84 " 18

**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?** Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?** Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

Le projet s'inscrit dans le programme des travaux de la ZAC Clichy-Batignolles qui a fait l'objet d'une étude d'impact mise à disposition au public en juin/juillet 2011.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Depuis le début des travaux du Tribunal de Grande Instance, une base vie et un parking occupent la parcelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Ville de Paris du 26/06/2014.  
Le projet est inscrit dans le périmètre de la ZAC Clichy-Batignolles.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 la plus proche est celle des Berges de la Seine à Nanterre, située à 8,5 km du site du projet. Celle de type 2 la plus proche est la zone du Bois de Boulogne, située à 4,5 km.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional le plus proche est le Vexin français, situé à 30 km du site du projet.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE sera disponible en enquête publique à partir du 2 Avril 2015. Le PPBE pour les infrastructures ferroviaires de l'Etat a été approuvé le 06/07/2012

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y ni AVAP, ni ZPPAUP dans Paris. Le site est cependant situé à la fois dans le périmètre de protection des Ateliers de Décors de l'Opéra (inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques) et dans le 17ème arrondissement de Paris (site inscrit). Cela est décrit plus en détail dans les rubriques correspondantes.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est situé dans aucune zone RAMSAR, ZHIEP, ZSGE ou zone délimitée par arrêté préfectoral de délimitation en application de l'article L.214-7-1.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRI de 2003 révisé en 2007 et approuvé le 19/04/2007 (secteur non concerné par le PPRI). - PPRN sur les risques liés aux carrières et au gypse antéludien. L'ensemble fait l'objet d'un arrêté de risques majeurs du 14/06/2006. - Il n'y a pas de PPRT.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le diagnostic environnemental de cession de terrain met en évidence la présence d'un impact HAP, ainsi que des dépassement ponctuels des seuil ISDI. Pour les travaux d'excavation, les futures déblais nécessiteront une excavation en filière agréée.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucun captage pour l'Alimentation en Eau Potable sur le secteur d'étude. Le captage d'eau potable le plus proche se situe à Villeneuve la Garenne (92) au nord du site sur la rive gauche de la Seine à environ 5 km.
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le 17ème arrondissement est entièrement inclus dans le site inscrit de Paris (arrêté du 6 août 1975).
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est celui du parc départemental de l'île Saint-Denis situé à 5,8 km du site du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans l'aire d'influence de 500 m des Ateliers de décors de l'Opéra, inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. Les travaux de construction sont donc soumis à une procédure de déclaration.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement de ce bâtiment nécessitera un raccordement au réseau local d'alimentation en eau potable pour couvrir les besoins courants (consommation humaine, installations sanitaires, nettoyage, arrosage des verts, usages techniques divers). De plus une géothermie sur nappe est prévue pour le rafraîchissement des locaux. Les modalités de prélèvement et de rejet respecteront les meilleurs pratiques actuelles, et feront l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une procédure de déclaration selon les caractéristiques des ouvrages envisagés.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction du parking souterrain et des fondations entraînent un excédent de matériaux. Les volumes non valorisés sur site seront orientés vers une plateforme de de gestion autorisée.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement totalement artificialisé.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

NS

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun espace naturel, agricole, forestier ou maritime n'était présent sur cette parcelle.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est en dehors de toute zone concernée par un PPRT.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle est située dans une zone soumise au risque de dissolution du gypse antéludien, source d'instabilité du sol. Ainsi, l'infiltration forcée est interdite sur la parcelle du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant un immeuble de bureaux, il n'engendrera pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Uniquement pendant les travaux. La cible HQE Chantier à faibles nuisances est visée au niveau "Très Performant". De plus, la ZAC dispose d'une "Charte des chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables". Ces deux mesures permettront de limiter au maximum les sources de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores liées aux équipements techniques seront limitées en cohérence avec les objectifs de bruits des certifications HQE, BREEAM et de la réglementation. - Nuisances sonores dues au Boulevard Périphérique et légèrement au trafic ferroviaire. Traitement spécifique de la façade directement exposée.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des nuisances olfactives peuvent provenir du parking . Une attention particulière sera portée à la qualité des filtres des CTA ainsi qu'au placement des prises d'air.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations potentielles en phase chantier mais limitées.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations potentielles liées à la présence du faisceau ferroviaire et de la centrale à béton HOLCIM

WS

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eclairage intérieur de l'immeuble visible depuis l'extérieur, avec extinction en inoccupation la nuit conformément à l'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emissions lumineuses de l'environnement urbain..
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant un immeuble de bureaux, il n'engendrera pas de rejets polluants dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie des eaux de pluie sera absorbée par les espaces verts et les toitures végétalisées ou récupérées pour l'arrosage des espaces verts et l'évacuation des excréta. Le surplus sera rejeté dans le réseau d'assainissement de la Ville de Paris
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les déchets de construction seront acheminés vers les filières adaptées en privilégiant les filières de valorisation énergétique ou matière. En phase exploitation, les déchets d'activité seront acheminés vers les filières adaptées.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural. Il s'inscrit dans le projet d'aménagement de la ZAC Clichy Batignolles.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contribution à la création d'un nouveau quartier.

N.S

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

L'étude d'impact de la ZAC Clichy-Batignolles identifie les incidences cumulées de l'ensemble des projets et justifie les mesures prises pour limiter les impacts négatifs.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact ne semble pas nécessaire pour les motifs suivants :

- Le projet s'inscrit dans la ZAC de Clichy-Batignolles qui a fait l'objet d'une étude d'impact mise à disposition du public en juin/juillet 2011;
- Il répond exactement aux objectifs environnementaux de la ZAC;
- Il se veut exemplaire en termes de performances énergétiques et environnementales, avec pour objectif l'obtention des certifications environnementales HQE niveau Excellent et BREEAM niveau Excellent, et du label énergétique effinergie+;
- Il s'intègre dans le nouveau quartier créé par la ZAC et cette offre de bureaux vise à insuffler un dynamisme économique à cette partie de la ville;
- L'aménageur de la ZAC, avec le BET OASIIS, veille au respect des objectifs environnementaux fixés par le CPEDD.
- Un management environnemental du projet est mis en place et conduit par la maîtrise d'ouvrage, assistée par des BET, afin de veiller au respect des objectifs environnementaux durant toute la durée de l'opération;
- Sur la même ZAC, d'autres lots d'usages similaires tels que A9b, O7 et O5 ont fait l'objet de procédures d'examen au cas par cas qui ont conclu à la non nécessité d'une étude d'impact.

N.S

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6 - Engagement environnemental du maître d'ouvrage et rappel des principales exigences du CPEDD
7 - Charte chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy-Batignolles
8 - Notice d'accompagnement Etude d'impact au cas par cas

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **PARIS**

le, **26 Mai 2015**

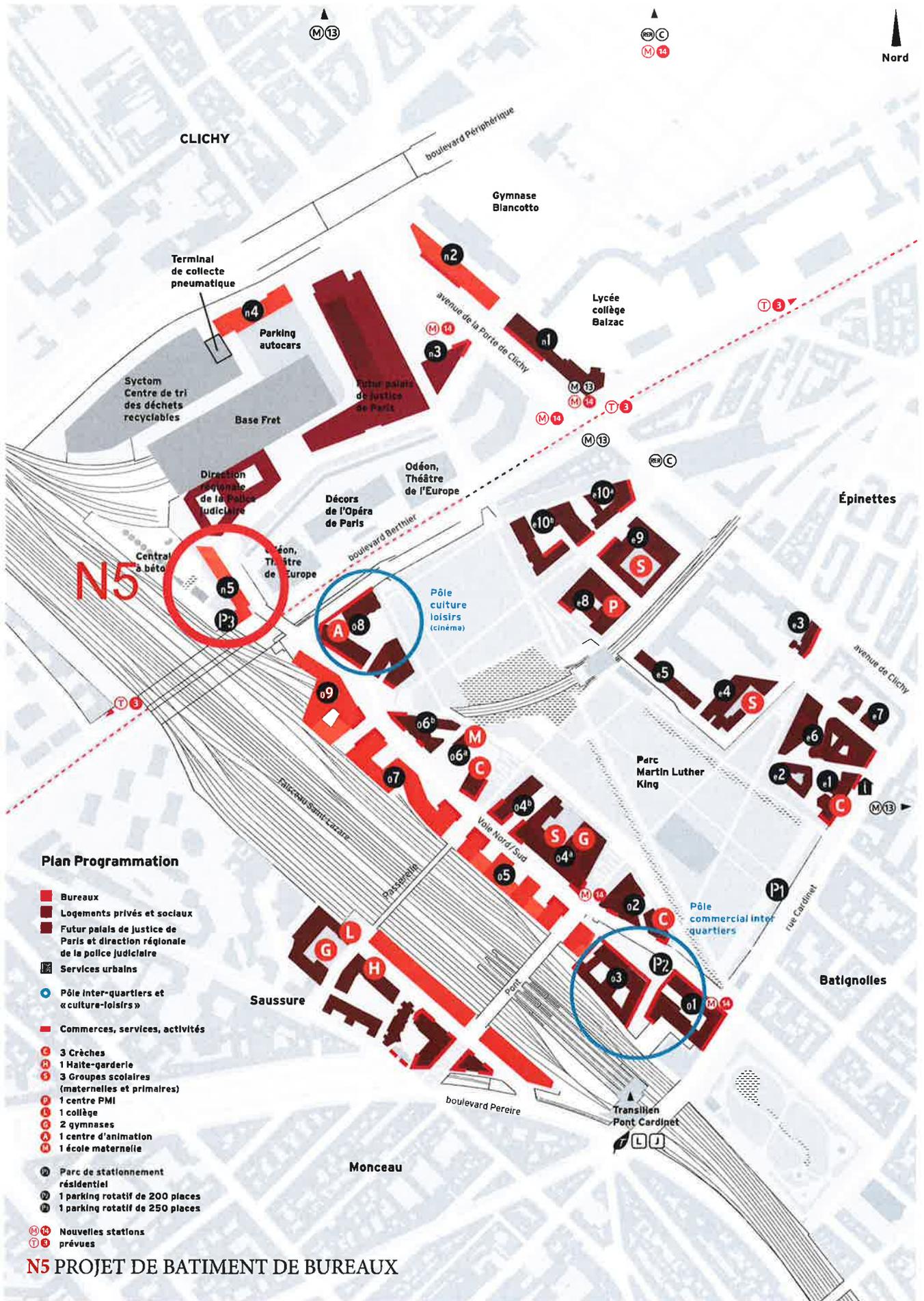
Signature

ICADE Promotion Tertiaire  
SNC  
"Millénaire 1" - 35 rue de la Gare  
75168 Paris Cedex 19  
RCS Paris 449 233 882  
Tél. : 01 41 57 75 00

Situation dans Paris

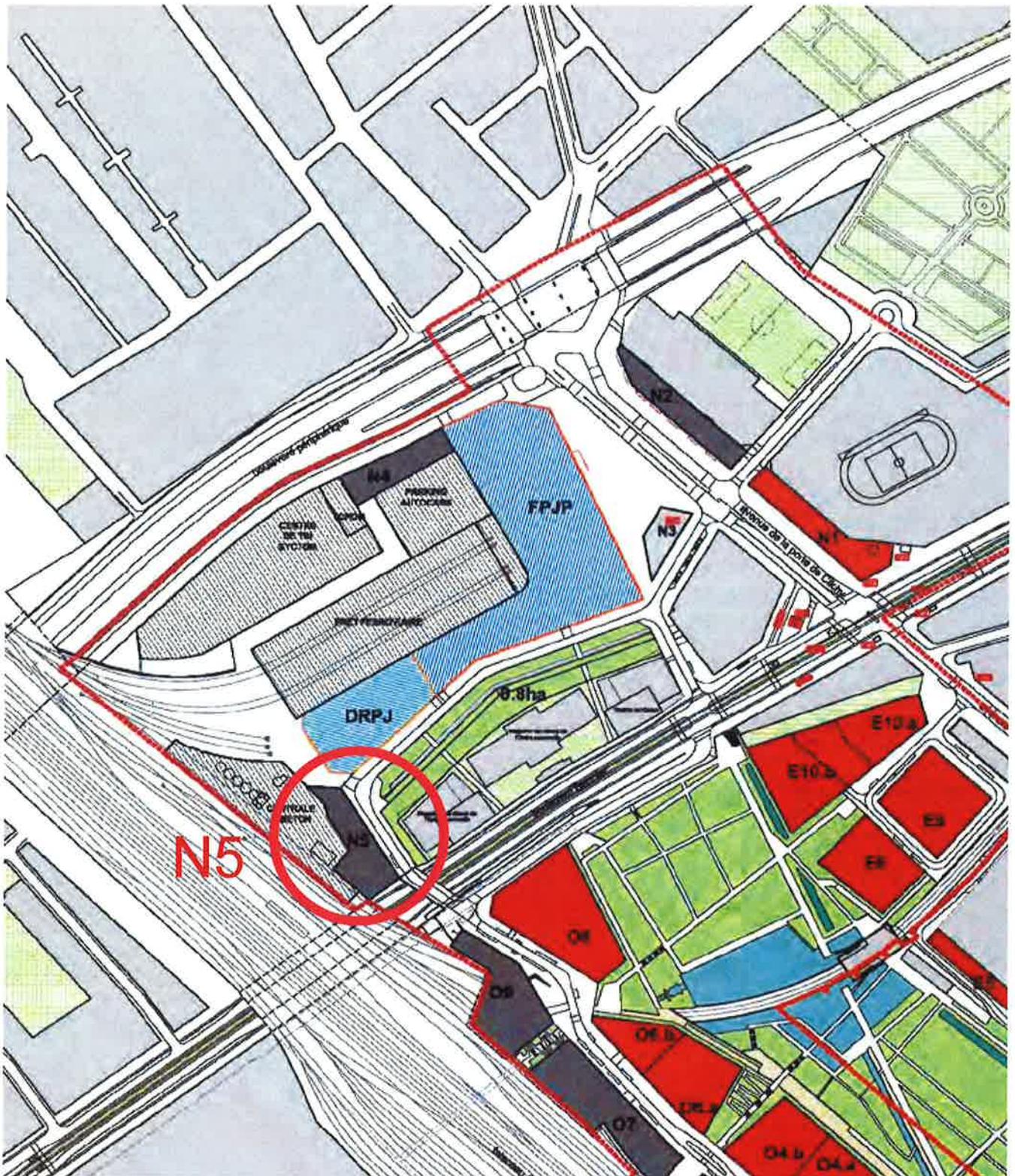


# Situation dans la Zac Clichy Batignolles



N.S

# Plan de situation à long terme



## Légende

- |   |                                  |   |                                     |
|---|----------------------------------|---|-------------------------------------|
|  | lot existant                     |  | lot projeté: logement et équipement |
|  | espace vert projeté              |  | lot projeté: bureau et activité     |
|  | espace vert existant             |  | lot projeté: logistique urbaine     |
|  | périmètre ZAC Cardinet-Chalabra  |  | périmètre secteur Sausure           |
|  | périmètre ZAC Clichy-Batignolles |   |                                     |

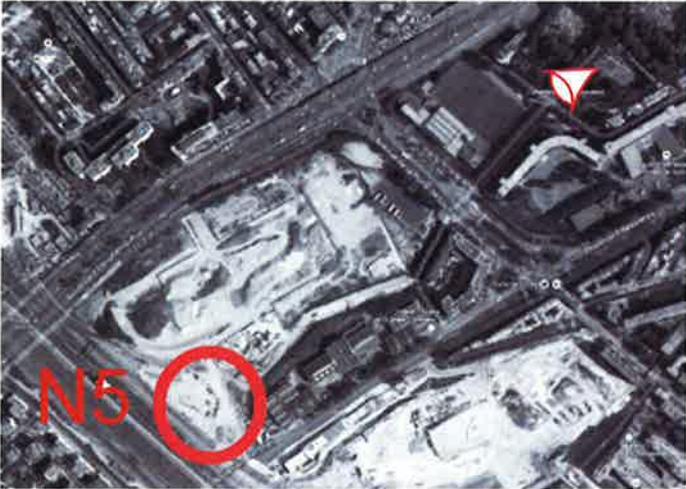
**N5:** PROJET DE BATIMENT DE BUREAUX

N5

Implantation dans le paysage lointain



Localisation de la prise de vue



N5: PROJET DE BATIMENT DE BUREAUX

Prise de vue actuelle



## Implantation dans l'environnement proche



Localisation de la prise de vue



**N5: PROJET DE BATIMENT DE BUREAUX**

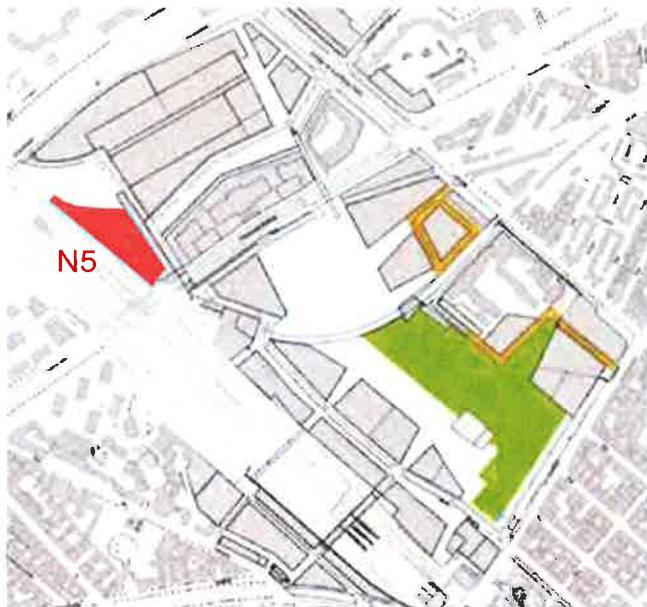
Prise de vue actuelle



Plan masse 1:500



# Phasage de l'opération ZAC Clichy - Batignolles



N5: PROJET DE BATIMENT DE BUREAUX

## 2011

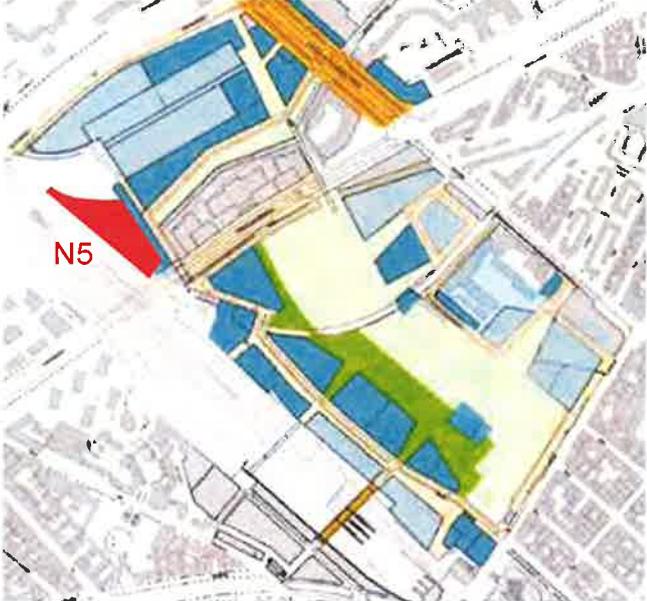
- Parc urbain - première tranche ouverte en 2007
- Bâtiment
- Infrastructure urbaine



N5: PROJET DE BATIMENT DE BUREAUX

## 2013

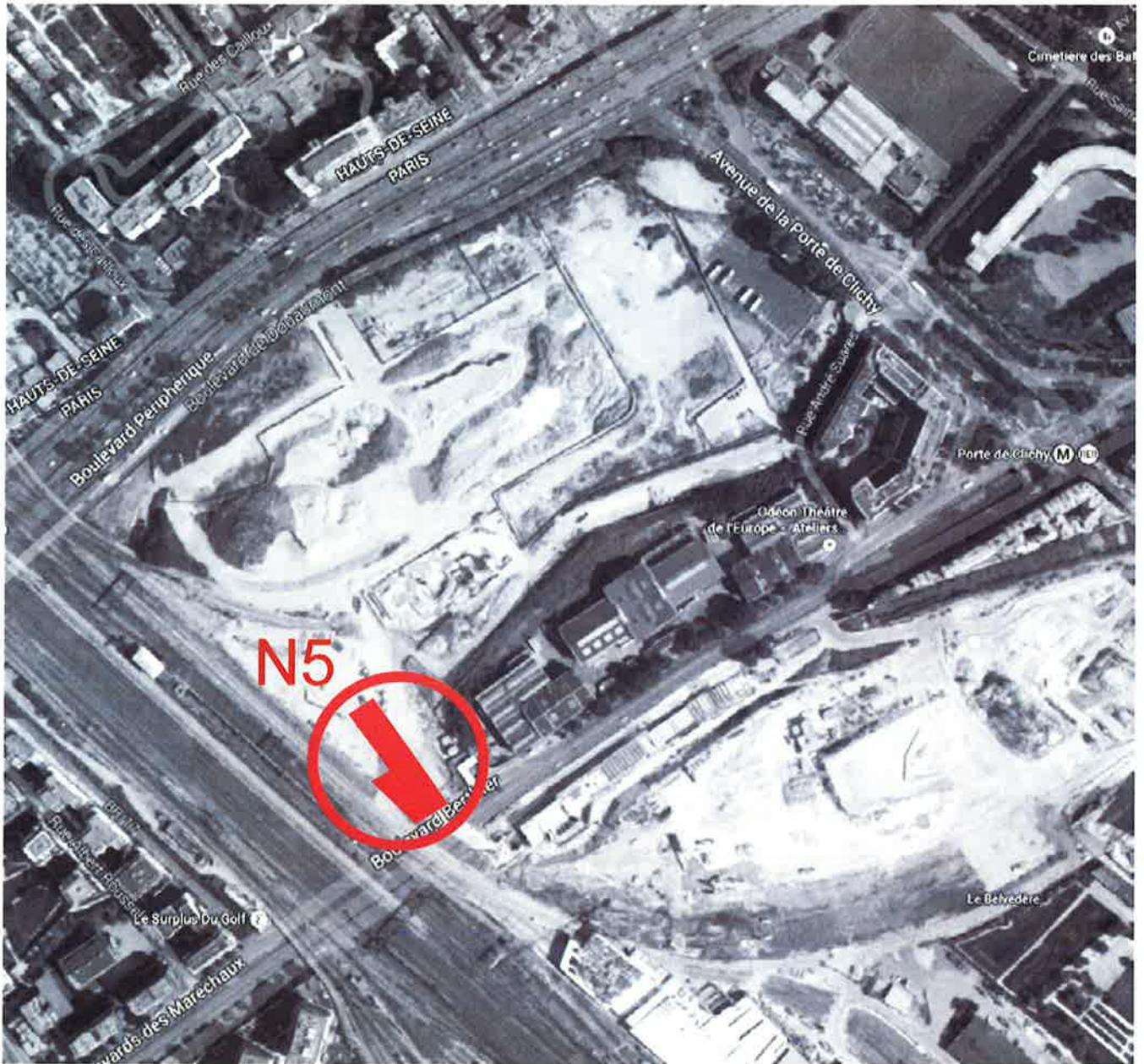
- Parc urbain - deuxième tranche
- Bâtiment
- Infrastructure urbaine
- Tranche du parc déjà livrée
- Bâtiment déjà livré
- Infrastructure urbaine déjà livrée



## 2015

- Parc urbain - troisième tranche
- Bâtiment
- Infrastructure urbaine
- Tranche du parc déjà livrée
- Bâtiment déjà livré
- Infrastructure urbaine déjà livrée

Photo aérienne - début 2015



**N5:** PROJET DE BATIMENT DE BUREAUX

Plan de situation à long terme 1:2000



**N5:** PROJET DE BATIMENT DE BUREAUX

*n.s*